

Chargé(e) de mission lutte contre les violences / le séparatisme dans le sport au SDJES Loir-et-Cher H/F

Ref : 2023-1356510

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

Administration Centrale
MENJ - MESR

Localisation

Blois

Domaine : Organisation, contrôle et évaluation

Date limite de candidature : 05/05/2023

Nature de l'emploi Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels		Expérience souhaitée Non renseigné	
Rémunération <small>(fourchette indicative pour les contractuels)</small> Non renseigné	Catégorie Catégorie A+ (Encadrement supérieur - Autres emplois fonctionnels)	Management Oui	Télétravail possible Oui

Vos missions en quelques mots

Le/la chargé(e) de mission lutte contre les violences sexistes et sexuelles ,et lutte contre le séparatisme dans le sport a vocation à conduire les deux politiques publiques au sein du SDJES sous l'autorité du chef de service :

1. La lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans le sport

a. Prévention

1. Construction et mise en œuvre d'un plan de prévention ;

2. Construction et animation du réseau des acteurs de prévention sur le département ;
3. Instruction des dossiers VSS dans le cadre des appels à projets de l'Agence Nationale du Sport.

b. Police Administrative

1. Conduite d'enquêtes administratives : auditions, contrôles sur place, contrôles d'honorabilité, rédaction des rapports d'enquête ;
2. Proposition et préparation des mesures de police administrative (arrêté d'interdiction en urgence, fermeture d'EAPS, arrêté d'interdiction d'exercer, injonction de cesser d'exercer, etc) ;
3. Organisation et présentation des rapports à la formation spécialisée du conseil départemental de la jeunesse, des sports, et de la vie associative (CDJSVA) ;
4. Traitement des recours administratifs et contentieux (rédaction des mémoires en défense, etc) ;

c. Inspection Contrôle

1. Participation à la définition du plan de contrôle des établissements d'activités physiques et sportives, des éducateurs et des dirigeants/exploitants.
2. Diligenter des contrôles d'EAPS et rédiger les rapports de contrôles ;
3. Réception, traitement des signalements et partage d'informations ;

2. La lutte contre le séparatisme dans le sport

a. Prévention

1. Construction et animation du réseau des acteurs de prévention sur le département en lien notamment avec l'Agence nationale de cohésion des territoires ;
2. Instruction des dossiers dans le cadre des appels à projets de l'Agence Nationale du Sport.

b. Police administrative

1. Proposition et préparation des mesures de police administrative.

c. Inspection Contrôle

1. Détection des signaux faibles, traitement des signalements et partage de l'information relevant du séparatisme au sein des EAPS (dont les atteintes à la neutralité du service public et le prosélytisme religieux) ;
2. Diligenter des contrôles d'EAPS et rédiger les rapports de contrôles ;
3. Contribuer aux CLIR et participer aux contrôles interministériels (CODAF) ;

Profil recherché

Le profil suivant est privilégié dans le cadre de recrutement :

- **Inspecteur de la jeunesse et des sports (IJS)**
- **Catégorie A en détachement**

Connaissances :

- Cadre institutionnel des politiques publiques du sport
- Organisation et missions des services de l'Etat dans le département
- Droit administratif (code du sport, CRPA)

- Règles de la correspondance administrative

Savoir-faire :

- Inspection / contrôle
- Conduite d'enquête administratives
- Conduite de relations partenariales
- Animation de réseau

Savoir-être :

- Sens du service public
- Prise d'initiatives
- Réactivité
- Disponibilité
- Autonomie
- Confidentialité
- Discrétion
- Sens de l'écoute et du dialogue

Éléments de candidature

Personne à contacter

Anthony MARCEAU, Chef du SDJES de Loir-et-Cher, anthony.marceau@ac-orleans-tours.fr

À propos de l'offre

Informations complémentaires

PROCEDURE POUR CANDIDATER :

Les dossiers de candidature, constitués d'un CV, d'une lettre de motivation, de la copie du dernier arrêté de promotion ou de nomination, doivent parvenir par la voie hiérarchique dans un délai de :

19 jours

à compter de la présente publication, selon les indications suivantes :

- l'original doit être expédié à :

Cabinet de Solène BERRIVIN, IA-DASEN de Loir-et-Cher

ce.cab41@ac-orleans-tours.fr

- Un double devra être envoyé par mail à :

ijs.de@education.gouv.fr

Ainsi, votre candidature sera bien enregistrée par les ministères de l'éducation nationale et de la jeunesse, des sports et des jeux olympiques et paralympiques - direction de l'encadrement -

bureau des personnels d'inspection (DE SE 2-2), situé au 72 rue Regnault à Paris (XIIIème arrondissement)

Il est donc inutile d'envoyer au ministère le double de votre dossier de candidature par courrier.

Conditions particulières d'exercice

Disponibilité, déplacements sur tout le département, mobilisation pendant les périodes de vacances scolaires.

Le/la chargé(e) de mission lutte contre les violences et lutte contre le séparatisme dans le sport sera amené à travailler avec de nombreux interlocuteurs, à savoir le parquet, la préfecture, les forces de sécurité intérieure (groupement de gendarmerie départementale, direction départementale de sécurité publique, service départemental de renseignement territorial), d'autres services déconcentrés, les référents violences sexuelles et les référents citoyenneté des fédérations, les réseaux associatifs.

Le/la chargé(e) de mission lutte contre les violences et lutte contre le séparatisme dans le sport travaillera également en étroite relation avec l'officier de liaison du ministère de l'intérieur placé auprès de la direction des sports et avec la cellule ministérielle de traitement des violences sexuelles dans le sport.

Statut du poste

Vacant à partir du 01/11/2023

Métier de référence

Chargée / Chargé de conduite des politiques publiques

Qui sommes nous ?

REGION ACADEMIQUE : CENTRE-VAL DE LOIRE

ACADEMIE : ORLESN-TOURS

STRUCTURE D'AFFECTATION (DRAJES, SDJES...) : DSDEN - SDJES du Loir-et-Cher

ADRESSE : DSDEN du Loir-et-Cher - 31 mail Pierre Charlot - 41000 Blois

Description de la structure (missions, organisation) :

Le SDJES est intégré à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Loir-et-Cher. Le SDJES est placé sous autorité hiérarchique de l'IA-DASEN.

Le SDJES met en œuvre les politiques relatives :

1° Au service civique, à la réserve civique et au service national universel.

2° A la promotion, au développement, à l'organisation, à l'accès et au contrôle des activités physiques et sportives, au

développement maîtrisé des sports de nature, à la prévention des incivilités et à la lutte contre la violence dans le sport.

3° A la qualité et la continuité éducative des accueils collectifs de mineurs et à la sécurité physique et morale des mineurs qui y sont accueillis ;

4° A l'animation des actions en faveur de l'engagement, de l'initiative, de l'expression, de l'information, de l'autonomie et de la mobilité internationale de la jeunesse ;

5° Au développement et à l'accompagnement de la vie associative, du bénévolat et du volontariat ainsi qu'à la promotion de l'éducation populaire aux différents âges de la vie.

Par ailleurs, le SDJES concourt :

1° A la programmation des équipements sportifs ;

2° A l'insertion professionnelle des jeunes ;

3° A l'observation des métiers dans les domaines des sports, de la jeunesse et de l'éducation populaire ;

4° Au soutien à l'emploi dans les domaines des sports, de la jeunesse et de l'éducation populaire.

L'effectif du SDJES est de 8 agents (5 agents cat A , 1 agents cat B, 1 agents cat C).